

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : APESIN OXYDES 20L
UFI :

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit biocide
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides comburants, Catégorie 2	H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
Corrosion cutanée, Catégorie 1A	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Mentions de danger	: H272 H314 H332 H335	Peut aggraver un incendie; comburant. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	: P102 Prévention: P210 P260 P280 Intervention: P301 + P330 + P331 P303 + P361 + P353 P305 + P351 + P338 P310 Elimination: P501	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

peroxyde d'hydrogene
acide acétique
acide peracétique

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
peroxyde d'hydrogene	7722-84-1 231-765-0 008-003-00-9	Ox. Liq. 1; H271 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302	>= 25 - < 35

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

	01-2119485845-22	Skin Corr. 1A; H314 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Ox. Liq. 1; H271 ≥ 70 % Ox. Liq. 2; H272 50 - < 70 % Skin Corr. 1A; H314 ≥ 70 % Skin Corr. 1B; H314 50 - < 70 % Skin Irrit. 2; H315 35 - < 50 % Eye Dam. 1; H318 8 - < 50 % Eye Irrit. 2; H319 5 - < 8 % STOT SE 3; H335 ≥ 35 % Aquatic Chronic 3; H412 ≥ 63 % Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 3,0 - 4,3 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée: > 2.000 mg/kg	
acide acétique	64-19-7 200-580-7 607-002-00-6 01-2119475328-30	Flam. Liq. 3; H226 Skin Corr. 1A; H314 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 ≥ 90 % Skin Corr. 1B; H314 25 - < 90 % Skin Irrit. 2; H315 10 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 10 - < 25 %	≥ 5 - < 10
acide peracétique	79-21-0 201-186-8 607-094-00-8	Flam. Liq. 3; H226 Org. Perox. D; H242 Skin Corr. 1A; H314 Aquatic Acute 1; H400 Acute Tox. 2; H330	≥ 5 - < 10

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

		Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 1; H410	
		Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H335 >= 1 %	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets
corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent
lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le
centre anti-poison.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger :
- Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
 - Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 - Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
 - Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 - Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
 - Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
 - Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 - Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 - Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 - Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
 - Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion :
- Éviter la formation d'aérosols. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Mesures d'hygiène :
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs :
- Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage :
- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
 - Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) :
- Produit biocide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
HYDROGEN	7722-84-1	VME	1 ppm	FR VLE

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

PEROXIDE			1,5 mg/m3	
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
ACETIC ACID	64-19-7	VLCT (VLE)	10 ppm 25 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
HYDROGEN PEROXIDE	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	3 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,4 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1,93 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,21 mg/m3
ACETIC ACID	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	25 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	25 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
HYDROGEN PEROXIDE	Eau de mer	0,0126 mg/l
	Eau douce	0,0126 mg/l
	Sol	0,0023 mg/kg poids sec (p.s.)
	intermittent release	0,0138 mg/l
	STP	4,66 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,047 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,047 mg/kg poids

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

		sec (p.s.)
ACETIC ACID	Eau de mer	0,3058 mg/l
	Sol	0,470 mg/kg
	Sédiment marin	1,136 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	11,36 mg/kg
	Eau douce	3,058 mg/l
	intermittent release	30,58 mg/l
	STP	85 mg/l
	Eau	30,58 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Filtre de type : Filtre ABEK

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: nauséabonde
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 1, à 20 °C
	: -28 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 83 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 31,997 hPa à 25 °C
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,113 g/cm ³
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: 270 °C
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Agents réducteurs
Bases
En plein soleil pendant une période de temps prolongée.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux
Matières inflammables
Matières inflammables

10.6 Produits de décomposition dangereux

L'oxygène
On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.
Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.
Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.489 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 7,43 mg/l
Atmosphère de test: vapeur

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

peroxyde d'hydrogene

HYDROGEN PEROXIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.193 - 1.270 mg/kg
DL50 (Rat): 418 - 445 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
CL50 (Rat): 2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Estimation de la toxicité aiguë: 3,0 - 4,3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : (Souris): 100 mg/kg

acide acétique

ACETIC ACID:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.310 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 40 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 1.060 mg/kg

acide peracétique

79-21-0:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 330 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
DL50 (Rat, mâle et femelle): 85 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 0,204 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
DL50 (Lapin, mâle et femelle): 228,8 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

peroxyde d'hydrogene

HYDROGEN PEROXIDE:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau

acide acétique

ACETIC ACID:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Le liquide provoque une forte irritation des muqueuses et des lésions graves de la cornée.

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

peroxyde d'hydrogene

HYDROGEN PEROXIDE:

Espèce : Lapin
Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

acide acétique

ACETIC ACID:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

acide peracétique

79-21-0:

Espèce : Lapin
Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

peroxyde d'hydrogene

HYDROGEN PEROXIDE:

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

acide acétique

ACETIC ACID:

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

acide peracétique

79-21-0:

Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode : OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Composants:

acide acétique

ACETIC ACID:

Génotoxicité in vivo : Méthode: OCDE ligne directrice 474
Remarques: négatif

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

acide peracétique

79-21-0:

Organes cibles : Poumons
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Toxicité à dose répétée

Composants:

peroxyde d'hydrogene

HYDROGEN PEROXIDE:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	2 mg/kg
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	28 d

Espèce	:	Souris, mâle et femelle
NOAEL	:	26 - 37 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	90 d

Toxicité par aspiration	:	Pas classé(e)
-------------------------	---	---------------

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques	:	L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.
-----------	---	--

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

HYDROGEN PEROXIDE:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 16,4 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique
----------------------------	---	--

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 35 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 31 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en semi-statique
---	---	--

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 2,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

- NOEC (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 21 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (*Skeletonema costatum* (algue marine)): 1,38 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- (*Chlorella vulgaris* (algue d'eau douce)): 4,3 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- CE50 (*Scenedesmus quadricauda* (algues vertes)): 27,5 - 43 mg/l
Durée d'exposition: 240 h
- NOEC (*Skeletonema costatum* (algue marine)): 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
- CI50 (*Chlorella vulgaris* (algue d'eau douce)): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- NOEC (*Chlorella vulgaris* (algue d'eau douce)): 0,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): 11 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
- CE50 (boue activée): 466 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,63 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)

ACETIC ACID:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (*Leuciscus idus*(Ide)): 410 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 300,82 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

		CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 88 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 300,82 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
		CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 47 - 95 mg/l Durée d'exposition: 24 h
		CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 95 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 300,82 mg/l Durée d'exposition: 72 h
		CI50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 4.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h
Toxicité pour les microorganismes	:	EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 30 mn
79-21-0:		
Toxicité pour les poissons	:	(Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,1 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: DIN 38412
		CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,73 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	(Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,16 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (boue activée): 5,1 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,00069 mg/l Durée d'exposition: 33 d Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,0121 mg/l Durée d'exposition: 21 d Méthode: OCDE Ligne directrice 211

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

HYDROGEN PEROXIDE:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable
Durée d'exposition: < 2 min

Type de Test: aérobique
Inoculum: voir texte créé par l'utilisateur
Résultat: rapidement biodégradable
Durée d'exposition: 0,3 - 5 d

Type de Test: anaérobique
Inoculum: voir texte créé par l'utilisateur
Remarques: Non applicable

ACETIC ACID:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 96 %
Durée d'exposition: 20 d

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 5 d

79-21-0:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

HYDROGEN PEROXIDE:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

ACETIC ACID:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,17

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

79-21-0:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,09

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:

ACETIC ACID:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
En accord avec les réglementations locales et nationales.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Code des déchets

Le code européen des déchets
20 01 29*

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : 3149
IMDG : 3149
IATA : 3149

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE, STABILISÉ
IMDG : HYDROGEN PEROXIDE AND PEROXYACETIC ACID MIXTURE, STABILIZED
IATA : Hydrogen peroxide and peroxyacetic acid mixture stabilized

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 5.1
IMDG : 5.1
IATA : 5.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : OC1
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du danger : 58
Étiquettes : 5.1 (8)
Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1 (8)
No EMS Numéro : F-H, S-Q

IATA
(Cargo) : Hydrogen peroxide and peroxyacetic acid mixture stabilized
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.1 (8)

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG
Polluant marin : non

IATA
Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

		Quantité 1 50 t	Quantité 2 200 t
--	--	--------------------	---------------------

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P8	LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS	50 t	200 t
----	-----------------------------------	------	-------

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 32,6 %
1.194,44 g/l
contenu en COV sans eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 32,6 %
362,84 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Autres réglementations : Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Veuillez consulter le lien suivant: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosivesprecursors/docs/list_of_competent_authorities_and_national_contact_points_en.pdf
l'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

vols importants, au point de contact national compétent.
Veuillez consulter le lien suivant: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosives-precursors/docs/list_of_competent_authorities_and_national_contact_points_en.pdf

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	:	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H271	:	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H301	:	Toxique en cas d'ingestion.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H311	:	Toxique par contact cutané.
H314	:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	:	Mortel par inhalation.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Org. Perox.	:	Peroxydes organiques
Ox. Liq.	:	Liquides comburants
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration

APESIN OXYDES 20L

WM 0712850

Numéro de commande: 0712850

Version 5.8

Date de révision 08.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Ox. Liq. 2	H272
Skin Corr. 1A	H314
Acute Tox. 4	H332
STOT SE 3	H335

Procédure de classification:

Sur la base de données d'essai.
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

500000003608